

FICHE DE PRESENTATION DE VOTRE PARCOURS OBJECTIFS ET MODE D'EMPLOI

Lors de votre scolarité, l'IRA sera amené à communiquer des éléments sur votre parcours professionnel ou de formation à ses interlocuteurs : personnes ressources de l'administration commanditaire de votre thème de rapport commandé, intervenants, référents internes et externes.

L'institut a décidé d'harmoniser la présentation de ces éléments dans la fiche ci-jointe intitulée « **fiche de présentation de votre parcours** ». (Choisir la Version formulaire ou la Version Word)

Il vous est demandé de déposer cette fiche parcours dûment remplie via le site extranet **pour le 25 février 2024**.

Mode d'emploi

Rubrique « diplômes ou certifications » :

Diplôme : document écrit reconnaissant un niveau de capacités

Certification : indiquer les certifications délivrées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des sports, des Affaires sociales, du Travail... ou certificat de qualification professionnelle délivré par une branche professionnelle.

Études poursuivies : quel domaine, nombres d'années...

Rubriques « Expériences professionnelles » ou « Activités extra-professionnelles » :

Intitulé du métier : il s'agit du métier répertorié dans le répertoire interministériel des métiers de l'État, dans le répertoire des métiers territoriaux ou dans le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : <http://www.fonction-publique.gouv.fr> soit dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (www.poleemploi.fr). Si vous ne pouvez identifier un métier bien spécifique vous pouvez indiquer votre fonction ou pour les internes votre corps et grade.

Principales activités exercées : il s'agit d'indiquer ce que vous avez réalisé personnellement à l'occasion de vos expériences professionnelles.

Compétences développées : il s'agit d'exprimer, par un verbe d'action, ce que vous êtes capable de faire (ex : élaborer un budget et le suivre).

----- Pour Information -----

Niveau de langue : D'après le Cadre européen commun de référence pour les langues - Grille d'autoévaluation

Niveau B2 : Utilisateur indépendant

Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Niveau B1 : Utilisateur indépendant

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.

**Une réunion d'information sur le module « Langues »
se tiendra la première quinzaine de mars 2024.**